
Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

LES DIFFÉRENTS TYPES DE STAGES

La Faculté offre aux étudiants la possibilité de suivre différents types de stages.

Le POP a pour objectif de vous aider à trouver avec la plus grande efficacité le stage le plus proche de vos aspirations. Il n'a en aucun cas pour mission de faire les démarches pour vous. Vous restez l'acteur principal de votre projet.

Vous y trouverez écoute et conseils dans les domaines suivants :

recherche de stage ;

appui pédagogique ;

déroulement et valorisation du stage ;

mais pas de solutions toutes faites.

La phase de recherche de stage est une expérience certes longue et délicate mais capitale pour vous. C'est l'un des premiers éléments d'une intégration future au marché de l'emploi.

LES STAGES OBLIGATOIRES OU OPTIONNELS

[en M1 AES, en M2 AES ou Droit, en licence professionnelle](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-stage-obligatoire-en-m1-aes-en-m2-aes-et-droit-ou-en-licence-professionnelle-971761.kjsp?RH=12>
]

[Unité d'Expérience professionnelle \(UEP\)](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-uep-unite-d-experience-professionnelle-971811.kjsp?RH=1267544237240>]

[Stage optionnel \(L3 droit et AES, M1 Droit\)](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-stage-optionnel-l3-droit-et-aes-m1-droit--971851.kjsp?RH=1267544237240>]

LES STAGES FACULTATIFS

Les stages facultatifs sont ouverts à tous les étudiants de licence et de master droit ou AES. Ces stages ont pour objet la découverte du monde professionnel, en lien avec la formation ou traduisent un souhait de se réorienter

Il revient à l'étudiant de trouver son stage.

En outre, il appartient à l'étudiant de trouver parmi les enseignants de la faculté un enseignant acceptant d'être référent pour le stage.

La convention de stage sera réalisée grâce à la plate-forme AREXIS impérativement 15 jours avant le début du stage. En tout état de cause aucun stage ne saurait commencer sans signature de la convention par l'intégralité des parties.

Après le stage : trois évaluations du stage (l'une par le tuteur dans la structure, l'autre par l'enseignant-référent et la troisième par le stagiaire lui-même) devront être rapportées au bureau des stages pour que l'attestation de stage soit délivrée par l'établissement

AREXIS

Lien vers [la plateforme AREXIS](#) [

<http://droit.univ-poitiers.fr/scolarite/-arexis-plateforme-de-demande-de-convention-de-stage--1132461.kjsp?RH=1267544237240>] et les explications nécessaires à la saisie de la demande de stage

**POP: Pôle Orientation
Professionnalisation**

Il a notamment pour objectif de vous aider à trouver avec la plus grande efficacité le stage le plus proche de vos aspirations.

Contact

Madame Anne Tranoy

tel : 05 49 45 40 96

professionnalisation.droit@univ-poitiers.fr [javascript:melA('professionnalisation.droit',' ','univ-poitiers.fr');]

Bureau A 055 (à côté du service de scolarité)

2 rue Jean Carbonnier

TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr